



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
AMBASSADE DE FRANCE EN JORDANIE

FICHE JORDANIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

A/ L'enseignement supérieur : une des priorités du Royaume hachémite.

Le système d'enseignement supérieur jordanien a connu un grand développement à partir des années 1970, avec la multiplication des universités publiques (Université de Jordanie en 1962, Université du Yarmouk en 1976, Université de Mu'tah en 1981, Jordan University for Science and Technology en 1986) ; des instituts (*Community Colleges*, années 1970-1980, supervisés aujourd'hui par l'université Al Balqa créée en 1997) ; et enfin à partir des années 1990, l'ouverture d'universités privées.

Au total, on compte actuellement en Jordanie 10 universités publiques, 18 universités privées et 51 *Community colleges*.

B/ Forte croissance de la population étudiante.

De 46 étudiants recensés en 1952-53, la population étudiante a passé le cap des 100 000 en 1997 (83 500 pour les universités et 23 900 pour les *colleges*) et des 200 000 en 2004/2005 (178 619 en licence pour les universités et 24 790 pour les *Community Colleges*). L'année universitaire 2012/2013 comptait plus de 297 000 dont 28 000 de non jordaniens, répartis comme suit : 249 432 en licence, 13 988 en master, 2 381 en Higher diploma (après le Master), 2 349 en doctorat et de 28 865 en *Community Colleges*. 66% sont inscrits dans les universités publiques, 23% dans les universités privées et 11% dans les « *Community Colleges* ».

Cette croissance est le résultat d'une politique volontariste de scolarisation primaire et secondaire menée par le Royaume depuis le milieu des années 1970, couronnée par un taux de réussite élevé au baccalauréat. Ce phénomène conduit à un engorgement à l'entrée en première année des universités publiques qui accueillent près de 75% des nouveaux bacheliers.

En revanche, le nombre d'enseignants dans les universités a connu une croissance moindre, entraînant de ce fait une baisse du taux d'encadrement. Le nombre d'enseignants (toutes universités confondues) est de 8 038 pour l'année 2009/2010 (7 243 jordaniens, 102 venant de l'étranger et 693 venant de pays arabes).

C/ Mouvement de privatisation de l'enseignement supérieur.

Les universités publiques misent sur l'autofinancement pour pallier les contraintes financières qui pèsent sur le budget de l'État, à travers l'augmentation des droits d'inscription et le développement des cursus parallèles* (cours à des tarifs plus élevés, proches de ceux du privé, proposés aux étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne requise au baccalauréat pour suivre un cursus normal), ainsi que sur les inscriptions d'étudiants étrangers qui paient des droits d'inscription supérieurs aux étudiants jordaniens.

Les universités privées sont, quant à elles, gérées, d'après la loi de 1989, comme de véritables entreprises, et enregistrées comme telles au registre du commerce. Certaines sont constituées en sociétés anonymes de plein droit cotées à la bourse d'Amman. La plupart dégagent des bénéfices très importants.

D/ Difficultés à surmonter

Le système universitaire jordanien doit faire face à des réformes peinant à être mises en oeuvre, à un système d'inscription à plusieurs vitesses et fortement engorgé, et à la difficile mise en oeuvre de liens avec le marché de l'emploi.

D-1) Des réformes difficiles à mettre en œuvre :

En février 2007, une stratégie pour le développement de l'Enseignement Supérieur a été élaborée. Devant le peu de résultats satisfaisants, en 2008 les autorités politiques et les présidents des universités publiques jordaniennes ont débattu, de questions telles que : l'élévation du niveau académique des étudiants, la nécessaire liaison à faire entre le monde universitaire et les besoins sociétaux, l'élargissement de la participation des étudiants au processus de prise de décision, et le renforcement de l'indépendance des universités.

Dans un contexte budgétaire contraint, la réforme des universités qui accompagne la réforme de l'Enseignement Supérieur lancée en 2008, a permis de renforcer l'autonomie des établissements universitaires, tant sur le plan financier qu'administratif. Cependant cette réforme se heurte souvent au changement récurrent de législations, à la rotation rapide des équipes dirigeantes académiques notamment au niveau des doyens et vice-doyens, à la résistance du système face aux réformes, à l'indépendance réelle limitée des universités marquées par une forte bureaucratie.

D-2) Un système à plusieurs vitesses :

Il existe deux systèmes parallèles d'inscription en 1^{er} cycle dans les universités publiques : le système dit de « l'admission unie » qui prend les meilleurs candidats (moyenne minimale requise au tawjihi - baccalauréat jordanien) et le système dit du « programme parallèle » * (voir description plus haut) à des tarifs proches de ceux du privé.

Il reste aussi les quotas dits « makrouma » réservés aux corps de métiers (enfants d'enseignants, des officiers de l'armée etc.) qui viennent renforcer l'engorgement dans les universités publiques, avec des étudiants non sélectionnés sur des critères académiques.

Quant aux universités privées, le niveau des frais d'inscription ne les rendent accessibles qu'aux étudiants issus des familles les plus favorisées de la société.

D-3) Un nécessaire mais difficile renforcement des liens avec le marché du travail :

La moyenne nationale du taux de chômage s'établissait en octobre 2013 à environ 14%, un chiffre en progression depuis l'année précédente (taux de chômage de 13,1% à la même période). Le chômage chez les jeunes diplômés est proportionnellement plus important puisqu'il est de 20,6%.

Le système universitaire jordanien fait face à une inadéquation de plus en plus marquée entre la main d'œuvre disponible à la sortie des études et le marché de l'emploi. L'absence de corrélation entre les cursus et les réels besoins du marché du travail appelle à une révision des programmes et des méthodes d'enseignement (notamment au bénéfice de l'enseignement technique).

La réforme actuelle de l'emploi et de la formation professionnelle, soutenue par l'Union européenne dans le cadre de sa politique de voisinage et dont la mise en oeuvre relève du ministère du travail, a cependant du mal à se mettre en place. Le succès de cette réforme par la revalorisation de la formation professionnelle et de l'enseignement technique (community colleges), pourrait pourtant aider au désengorgement des universités dans les filières dites « classiques ».

Le Ministre actuel de l'enseignement supérieur et de la recherche a encore récemment rappelé la nécessité de développer l'enseignement technique et la recherche de partenaires internationaux dans ce domaine est une priorité. Il a annoncé la signature prochaine pour la création d'une université technique sino-jordanienne sur le modèle de l'université germano-jordanienne.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Le système d'enseignement supérieur jordanien est calqué sur le système anglo-saxon. Il fonctionne selon le système des semestres et des « credit hours ». En général, les diplômes acquis aux Etats-Unis et en Europe sont beaucoup plus valorisés que ceux obtenus en Jordanie. L'Enseignement supérieur est dominé par les

filières scientifiques, administration et finances, paramédical, commerce et gestion des affaires. Dans tous ces domaines, les formations sont principalement enseignées en anglais.

A/ Cursus

- . B.A. (Bachelor of Arts) / BSc (Bachelor of Sciences) : 4 ans parfois 5 ans en ingénierie par exemple- Equivaut à une licence ou une maîtrise selon les filières
- . M.A. (Master of Arts) : 2 ans - Equivaut au Master.
- . Ph D (Philosophy of) : 3 ans - Equivaut au Doctorat

Seules 5 universités (Jordanie, Yarmouk, Mu'tah, JUST, Al Al-bayt, Hachémite) enseignent, au-delà du B.A., en master et/ou doctorat.

Les *community colleges* proposent une formation en deux ans, voire trois ans (équivalent de nos DUT et Licence Pro). Les diplômés peuvent rejoindre le cursus universitaire public, par le biais du « bridging system » sous réserve de réussir à un examen « Shamel ».

Le français est enseigné dans 9 universités jordaniennes, publiques et privées, et il existe seulement deux Masters en français, créés avec le soutien de l'ambassade de France : Master en traduction à l'Université de Jordanie et le Master FLE à l'université du Yarmouk. Quatre universités jordaniennes sont membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (Mutah, Al Albayt, Université de Jordanie, Université du Yarmouk).

Le nombre des étudiants apprenants de français (en matière principale ou secondaire) dans les universités jordaniennes, s'élève à plus de 2 000.

Compte tenu des situations dans les pays arabes voisins, la Jordanie reçoit un nombre croissant d'étudiants français en langue et littérature arabes, dans le cadre de partenariat inter-établissements. Pendant l'année 2013/2014, une quinzaine d'étudiants français sont inscrits dans les universités jordaniennes (Sciences Po, INALCO, et des étudiants de Masters FLE admis dans le cadre de leurs stages etc.)

Les universités jordaniennes sont très informées des programmes européens de mobilité étudiants-enseignants et elles sont très actives pour la recherche de financement. Elles ont déjà participé à 54 projets Tempus dont 15 avec des établissements français.

B/ Modalités d'admission à l'université

L'admission à l'université est conditionnée par les résultats de l'étudiant au *tawjihi* (diplôme de fin d'études secondaires). La moyenne minimale, permettant d'accéder aux universités publiques, varie chaque année selon les disciplines et tourne autour de 70%. Pour les universités privées cette moyenne tourne autour de 60%. Le plus souvent, les meilleurs élèves sont orientés vers les filières scientifiques.

Les bacheliers en mesure de postuler dans une université publique ne choisissent pas pour autant l'établissement dans lequel ils souhaitent s'inscrire. Les candidatures sont en effet soumises à un Comité d'admission (« commission d'harmonisation des admissions ») émanation du Haut Conseil pour l'Enseignement Supérieur. Cette commission s'assure qu'un étudiant n'est pas admis dans plus d'une université et plus d'une filière en même temps.

L'admission à l'université publique est soumise à un système de quotas qui réserve environ 45% des places offertes par les établissements publics à certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants originaires des « zones les moins privilégiées » du pays (tribus bédouines du nord et du sud, camps palestiniens) et les étudiants issus de l'enseignement secondaire technique.

- Universités publiques :
 - cursus normal : *tawjihi* avec une moyenne d'environ minimum 70% et plus pour certaines filières (pouvant aller jusqu'à 98% en ingénierie, médecine dans les universités les plus cotées) et à la discrétion des universités¹ – le coût de l'heure de cours créditée peut varier selon les spécialisations et d'une université à l'autre entre 20 dinars et 150 dinars (environ 20 € à 150 €) ;
 - cursus parallèle : ouvert aux étudiants n'ayant pas obtenu cette moyenne au *tawjihi* – le coût de l'heure de cours créditée peut varier entre 75 et 250 dinars environ (75€ à 250€ environ) ;
 - cursus spécial : ouvert aux étudiants étrangers – le coût de l'heure de cours créditée est environ trois fois plus élevé.

¹ 99% sont par exemple requis pour l'entrée en médecine à l'Université de Jordanie

➤ Universités privées :

Le coût de l'heure de cours créditée est rarement inférieur à 100 dinars (100€) et peut facilement atteindre les 200 dinars (200 €).

C/ Répartition des étudiants par discipline

• Répartition des étudiants des universités par discipline (niveau B.A./B.S en 2012/2013)

- Commerce et gestion des affaires 25.17%
- Ingénierie et architecture 18.27%
- Sciences humaines et religieuses 11.04%
- Mathématiques et informatique 8.21%
- Sciences médicales (dont médecine dentaire) et paramédicales 8.30%
- Sciences de l'éducation 7.88%
- Sciences de la vie 4.43%
- Pharmacie 3.31%
- Sciences sociales 3.19%
- Droit 2,13%
- Beaux-arts 1.83%
- Agriculture 1.88%
- Sport 1.83%
- Media 0.81%
- Médecine vétérinaire 0.12%

• Répartition des Etudiants des *community colleges* par discipline (chiffres 2012/2013)

- Administration et finances 29.9%
- Ingénierie 22.67%
- Métiers du paramédical 15.46%
- Arts appliqués 4.10%
- Sciences de l'éducation 11.32%
- Sciences de l'information 2.45%
- Langues 2 %
- Hôtellerie 2.08%
- Etudes des civilisations et de la sharia 0.76%
- Agriculture 0,91%

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

La qualité de l'enseignement public est de loin supérieure à celle du privé, avec, bien souvent, des enseignants de haut niveau formés à l'étranger. Cette supériorité est garantie par la plus grande sévérité des conditions d'admission dans les universités publiques. Ces dernières font cependant face à la concurrence des universités privées, en termes de salaires, pour les meilleurs professeurs.

Administrativement dépendantes du ministère de l'Enseignement supérieur, les universités publiques ont leur propre autonomie financière, avec une subvention du gouvernement (en réduction voire gelée pour l'Université de Jordanie par exemple) qui leur permet d'être moins coûteuses que les universités privées et plus attractives pour les étudiants.

Le système d'enseignement supérieur est caractérisé par sa souplesse (systèmes de « credit hours »), et en dehors des matières imposées, l'élève bénéficie d'un choix de matières dans sa spécialité.

Beaucoup de cours sont dispensés en anglais (médecine, pharmacie, ingénierie, informatique, sciences dures, commerce, gestion, finances, comptabilité etc).

De plus en plus de cours sont également dispensés en semi-présentiel (minimum requis de 60% de présence et pas d'examen à distance), permettant ainsi à l'étudiant qui travaille ou qui habite loin de suivre le programme.

Le système d'enseignement supérieur attire un nombre croissant d'étudiants étrangers, notamment dans les universités privées, et en moindre proportion dans les universités publiques et venant principalement des pays arabes, notamment du Golfe.

Quant aux enseignants, ils sont autorisés à prendre tous les six ans une année sabbatique entièrement payée. Le corps professoral doit également effectuer des travaux de recherche, les publier et il peut être rémunéré, en parallèle, pour des services de conseil.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

Selon les chiffres du Ministère jordanien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la France est le 13^{ème} pays de destination des étudiants jordaniens, après, par ordre, l'Ukraine, les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, le Royaume-Uni, la Malaisie etc.

Parmi les 212 étudiants jordaniens présents dans les universités françaises en 2008/2009, 13,67% étaient inscrits en Bac + 2, 23,58 % en licence, 20,28 % en master, 38,67 % en doctorat, et 3,77% en spécialité médicale. Les disciplines de prédilection en 2009 sont : Sciences Humaines et religions ; santé ; sciences de la vie, de la terre et de l'univers ; sciences humaines et sociales ; droit et sciences politiques ; maths et sciences informatiques ; sciences de l'éducation ; administration, AES, économie et gestion.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a reconnu les Grandes Ecoles depuis 2012, ce qui a permis à CampusFrance et l'Ambassade de France, d'organiser le **premier salon des grandes écoles en Jordanie au printemps 2013**.

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle soutient (bourses, missions, invitations) un certain nombre de coopérations entre établissements d'enseignement supérieur français et jordanien (français, droit, sciences de l'ingénieur, médecine, odontologie...):

- soutien à la Faculté de droit, au département de français et à la faculté d'odontologie, de l'Université de Jordanie dans le cadre d'un accord institutionnel SCAC / université dans le domaine de la formation de professeurs ;
- soutien à la mise en place de double diplômes notamment entre la Jordan University for Science and Technology et l'Ecole des Mines de Nantes ;
- soutien à la création d'un master en traduction entre l'Université de Jordanie et l'Université Saint Joseph au Liban et l'Université de Caen en France ;
- soutien à la création d'un master de FLE à l'Université du Yarmouk avec l'Université de Nantes.

Mais il existe d'autres partenariats et projets de coopération entre établissements français et jordaniens (liste ci-dessous):

Avec l'Université de Jordanie

- Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) (2013) ;
- Institut d'Etudes Politiques Paris (2013) ;
- Universités de Bordeaux, Poitiers, Aix-Marseille et de Franche-Comté, dans le domaine du droit (2012) ;
- Accord-cadre de coopération universitaire internationale entre l'Université de Caen Basse-Normandie et l'Université de Jordanie, signé le 14 avril 2010 et relatif à la mise en place d'un programme d'échanges d'étudiants ;
- Institut catholique d'Etudes Supérieures (2009) ;
- Université Lumière de Lyon (2008) ;
- Accord général (2008) avec l'Université Médicale Virtuelle Française (UMVF) et l'Université Numérique Ingénierie et Technologie (UNIT) pour la création d'une Université numérique ;
- Ecole Nationale d'Architecture de Paris-La-Villette (2005) - accord de coopération visant à promouvoir la coopération ainsi que les échanges internationaux ;
- l'ESCEM - Grande Ecole de Commerce et de Management Tours-Poitiers (2005) - accord de coopération visant à renforcer la coopération et le développement de projets entre les deux universités ainsi que les échanges d'étudiants ;
- Groupe ESC Clermont-Ferrand - Grande Ecole de Commerce et de Management (2005) - accord de coopération portant principalement sur les programmes d'échanges d'étudiants ;
- Université Montesquieu Bordeaux IV - Droit, Sciences Sociales et Politiques, Sciences Economiques et de Gestion (2005) - accord de coopération dont le but est de promouvoir les échanges entre professeurs de ces universités et de mener conjointement des projets de recherche ;
- Partenariat dans le domaine scientifique entre CHU de Compiègne et CHU de l'Université de Jordanie ;
- Accord de coopération entre l'Institut de Physique du Globe de Paris et l'Université de Jordanie ;

Avec la Jordan University for Science and Technology (JUST)

- Accord-cadre de coopération avec le réseau d'écoles d'ingénieurs N+I (2013);
- Accord général (2008) avec l'Université Médicale Virtuelle Française (UMVF) et l'Université Numérique Ingénierie et Technologie (UNIT) pour la création d'une Université numérique.
- Coopération avec l'IUT de Cachan (Université de Paris XI), le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), l'Ecole Supérieure des Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique (ESIEE – Noisy le Grand) : échanges de professeurs et chercheurs dans le cadre d'ateliers scientifiques et de sessions d'universités d'été. (septembre 2003) ;

Avec l'université Al Balqa

- Accord général (2008) avec l'Université Médicale Virtuelle Française (UMVF) et l'Université Numérique Ingénierie et Technologie (UNIT) pour la création d'une Université numérique ;
- Partenariat avec l'IUT de Cachan portant sur la formation de professeurs, les échanges d'étudiants et d'enseignants ;
- Coopération avec le Rectorat de Paris et l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: pour la création d'une chaire unesco pour la formation de formateurs actuels et futurs dans le domaine technique.

Avec l'université du Yarmouk

- Université de Nantes : Accord de coopération en FLE et aide à la création d'un Master FLE, échanges d'étudiants, recherche scientifique (2010) ;
- Accord de partenariat avec l'université Lyon II avec financement de l'AUF et le Yarmouk (village d'été – 5 professeurs français).
- European Université de Provence – Aix-Marseille I - accord inter-universitaire dans les domaines archéologique, épigraphique, sciences exactes et études arabes (2006) ;
- Business School – accord inter-universitaire dans les domaines économie, gestion marketing, finance et droit (2005) ;
- Université Lumière Lyon 2 – accord de coopération pour les échanges en recherche, étudiants, personnels administratifs etc. (1993) ;
- Lycée Technique Commercial René Cassin – accord de coopération scientifique et culturelle dans le domaine linguistique (1992) ;
- Université Lumière Lyon 2 – accord de coopération pour les échanges en recherche, étudiants, personnels administratifs etc. (1992) ;
- Université Rennes 2 – accord de coopération dans les domaines des sciences humaines et sociales, sport et autres domaines d'intérêt commun (pas de date de signature) ;
- Université de Paris X-Nanterre – accord de coopération dans les domaines archéologique, épigraphique, sciences exactes (2002).

Avec la princess Sumaya University for Technolgy

- Accord avec l'Ecole de Management de Grenoble (décembre 2004) dont le but est de développer les relations de coopération mutuelle dans les domaines tels que l'éducation, les programmes de recherche et de développement, etc.

Avec Jordan Institute for Diplomacy

- Accord de coopération avec l'Institut des Etudes Politiques de Paris (1994)

Coopération administrative

- Accord de coopération entre l'ENA et le King Abdallah Center for Excellence (octobre 2013)

Avec l'Université Hachémite

- Accord de coopération avec l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence

Avec l'Université Hussein Bin Talal

- Accord avec l'université de Lorraine

b) d'autres pays, notamment européens

Le fleuron de la coopération universitaire internationale en Jordanie est l'Université germano-jordanienne (« GJU » – German-Jordanian University). Fondée par un décret Royal en 2005, suite à un accord entre les ministères de l'enseignement supérieur allemand et jordanien, cette université publique spécialisée dans l'enseignement supérieur technologique, a su développer des **curricula** en sciences appliquées, **adaptés aux besoins du secteur privé, notamment de l'industrie**. Les cours sont proposés en anglais mais un enseignement de la langue allemande est intégré dans le cursus. Dans le cadre de la licence, les étudiants partent en Allemagne, répartis dans les 70 universités partenaires de la GJU, pour une année (6 mois de cours théoriques, 6 mois de stage en entreprise). La GJU comprend actuellement environ 3 500 étudiants en Bachelor et Master.

Par ailleurs, le Patriarche Latin de Jérusalem avait souhaité la création de l'Université Américaine de Madaba qui a été inaugurée en 2011. Cette université privée, à but non lucratif et à vocation régionale, a été créée sur le modèle américain de campus, avec une forte implication de l'université du New Hampshire pour l'élaboration des curricula.

Plus généralement, les universités jordanienes entretiennent des relations de coopération avec les universités des pays voisins (Golfe) mais aussi avec les universités dont sont diplômés leurs professeurs, ce qui explique la coopération avec les Pays de l'Est de l'Europe mais aussi, bien entendu, le monde anglo-saxon.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-jordanienne

Depuis 2007, le poste a entrepris une large refonte de sa coopération universitaire en général : relance et/ou accompagnement de plusieurs accords universitaires ; mise en place et/ou accompagnement de nouveaux partenariats pour la finalisation de projets de coopération (nucléaire/énergies, université numérique en science de l'ingénieur et médecine, etc.), en privilégiant les projets construits, les objectifs clairement définis correspondant à des besoins réels, et les véritables partenariats cofinancés.

En parallèle, le poste a travaillé à la refonte de son programme de bourses à taux plein et à coûts partagés, en l'orientant en direction des filières à haute insertion professionnelle et dans le cadre d'accords institutionnels (droit, nucléaire). Il a mis en place des cofinancements public/public. Il a travaillé sur le dossier de reconnaissance et d'équivalence en Jordanie des diplômes français obtenus en France par les étudiants jordanienes, notamment les diplômes issus des Grandes Ecoles.

Le poste a également entrepris un véritable effort de restructuration de son dispositif d'information, de promotion et d'accompagnement sur les études en France avec l'ouverture, début 2009, au sein de l'Institut Français de Jordanie, d'un Espace CampusFrance rénové.

En effet, dans un pays de culture anglo-saxonne, une des priorités de notre poste demeure la formation des étudiants jordanienes dans des secteurs clés.

Elle s'appuie :

- sur un programme d'aide à la mobilité, notamment en lien avec le secteur privé :

Plusieurs secteurs sont retenus comme prioritaires ; ainsi, depuis 2008, la formation dans le domaine de l'énergie a fait l'objet d'un programme de bourses cofinancées.

D'autres bourses de Master ou de doctorats sont en cours dans d'autres domaines : droit, FLE, sciences physiques, mécatronique, chimie, pharmacologie etc.

Quatre bourses sont cofinancées avec le secteur privé et le Poste espère voir ce dispositif se développer en lien avec les entreprises. Suite à l'**Atelier sur le partenariat public-privé pour l'enseignement et la recherche** organisé par le Poste en novembre 2012, le Poste a soutenu et financé des délégations mixtes jordanienes composées de représentants académiques mais aussi du secteur privé, notamment industriel. L'objectif qui sous-tend la politique du poste dans ce domaine, est de favoriser un rapprochement du monde académique et de la recherche avec le monde industriel.

Le Poste souhaite appuyer la **codiplomation** entre les établissements français et jordanienes.

- **sur la promotion des études supérieures en France :**

Restructuration du dispositif d'information, de promotion et d'accompagnement sur les études en France avec l'ouverture, début 2009, d'un **Espace CampusFrance** ; le suivi **des anciens boursiers** ; la participation à des **salons** ; augmentation du nombre des visites CampusFrance extra-muros (dans les universités) ;

- **sur la restructuration de nos relations avec les universités :**

Contrats sur objectifs avec les **départements de français**, soutien aux facultés dirigées par des doyens francophones, partenariats d'excellence entre universités.

- **sur un travail de fond en partenariat avec les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Education Nationale, les entreprises jordaniennes et les Universités :**

qui concerne le nécessaire **renforcement des relations public-privé** pour **professionnaliser les filières, dynamiser la recherche, cofinancer les formations**. Dans cette optique, un accord a été signé, en novembre 2013, entre TOTAL Jordanie et la Jordan University for Science and Technology.

V- Contacts utiles

- Ambassade de France en Jordanie

Attachée de coopération universitaire
Lisbeth NGOUANET
lisbeth.ngouanet@diplomatie.gouv.fr

- Institut Français de Jordanie

Agent CampusFrance
Hind MELKAWI
Hind.melkawi@ifjordan.com

- universités jordaniennes publiques :

Université	numéro de téléphone	numéro de fax	e mail et site web
Université de Jordanie	06 535 5000	06 535 5522	www.ju.edu.jo
Université du Yarmouk	02 721 1111	02 727 47 25	www.yu.edu.jo
Université de la JUST	02 720 1000	02 720 1043	www.just.edu.jo
Université de Mu'tah	05 390 33 33	05 382 66 12	www.mutah.edu.jo
Université Al-Al Albayt	02 629 7010	02 629 70 25	www.aabu.edu.jo
Université des Sciences appliquées de Balqa	05 349 1111	05 349 11 00	www.bau.edu.jo
Université Hachémitte	05 390 3333	05 382 6613	www.hu.edu.jo
Université Al-Hussein Bin Talal	06 552 77 03	06 552 7705	www.ahu.edu.jo
Université de Tafileh	03 22 50 326	03 22 50 002	www.ttu.edu.jo
Université	06 530 0666	06 534 1573	www.gju.edu.jo

Germano-Jordanienne			
---------------------	--	--	--

- universités jordaniennes privées :

Université	numéro de téléphone	de	numéro de fax	e mail et site web
Al Isra Private University	06 47 11 710		06 47 11 505	www.isra.edu.jo
Université arabe d'Amman	06 55 40 040		06 55 30 123	www.aau.edu.jo
Applied Science University	06 560 99 99		06 523 28 99	www.aspu.edu.jo
Jordan Applied University College of hospitality and tourism Education	06 5629232		06 567 1133	www.jau.edu.jo
Irbid National University	02 705 66 80			www.inu.edu.jo
Jordan Academy of Music	06 560 4172		06 560 6234	www.jam.edu.jo
Middle East University	06 47 90 222		06 41 29 613	www.meu.edu.jo
Université de Pétra	06 5799 555		06 571 55 70	www.uop.edu.jo
Princess Sumaya University for Technology (PSUT)	06 535 99 67		06 534 72 95	www.psut.edu.jo
Université de Jadara	02 720 12 22		02 720 12 10	www.jadara.edu.jo
Al-Ahliyya Amman University	06 533 60 33		06 533 33 15	www.amman.edu.jo
Université Philadelphia	06 479 90 00		06 479 90 40	www.philadelphia.edu.jo
Université Privée de Jérash	02 635 05 21		02 635 05 20	www.jpu.edu.jo
Université privée de Zarqa	05 382 11 00		05 382 11 20	www.zpu.edu.jo
Université Al Zaytoonah	06 429 14 511		06 429 14 32	www.alzaytoonah.edu.jo
Read Sea Institute of Cinematic Arts	032016201			www.rsica.edu.jo
American University of Madaba				www.aum.edu.jo
Ajloun National Private University				www.anpu.edu.jo

- universités et institutions régionales:

Université	numéro de téléphone	de	numéro de fax	e mail et site web
The World Islamic Science & Education	5062895		5063042	www.wise.edu.jo

University			
University of Banking and Financial Sciences (UBFS)	550290	5237834	www.ubfs.edu.jo
Arab Open University	5514851	5530813	www.aou.edu.jo

Mise à jour : mars 2014